

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 61/36/SPCG prononçant la clôture de la première session ordinaire de l'Assemblée territoriale de la C.F.S. en 1961.

n° 61/36/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mars 1961

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est déclarée close à la date du 23 mars 1961 à 12 heures la première session ordinaire annuelle de l'Assemblée territoriale de la Côte Française des Somalis ouverte le 20 février 1961 par arrêté n° 61/13/SPCG du 13 février 1961. Art 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur, chef du Territoire en mission :Le Secrétaire Général,chargé de l'expédition des Affaires courantes,Y. de DARUVAR.Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement :Le Vice-Présidentdu Conseil de Gouvernement,ALI AREF BOURHAN.